

Brossard Longueuil

**Voici l'encart de
votre arrondissement !**

Renseignements : **923-7000**

Bureau d'arrondissement
2001, boulevard Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5

Site Internet : **www.ville.longueuil.qc.ca**

ici longueuil • Octobre 2002 • Volume 1 • Numéro 2



Message de la présidente

LA RÉALITÉ MULTICULTURELLE DE BROSSARD

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En tant que résidents de Brossard, vous avez sans doute entendu parler du projet d'établissement d'un centre multifonctionnel par la communauté ismaïlie. Plusieurs d'entre vous avez exprimé, publiquement ou en privé, des avis très différents à ce sujet, avis que les élus respectent entièrement, soyez-en assurés. Les gens de Brossard ont toujours participé activement aux enjeux qui les concernent et souhaité mieux les comprendre. Leur intérêt et leur sagesse collective sont un apport important à la vitalité de notre milieu.

Nos nombreuses discussions nous ont également donné l'occasion d'actualiser nos connaissances sur le profil de notre arrondissement. Quel est à ce jour notre portrait exact, notre réalité multiculturelle ? Selon les données obtenues de Statistique Canada, près de 50 % de la population provient de l'immigration récente. Soixante-sept ethnies représentant 169 pays ou états indépendants y cohabitent. C'est cette vie communautaire ouverte et accessible que tous les citoyens ont construite ensemble. C'est cette mosaïque culturelle riche et diversifiée qui fait la richesse de Brossard.

Les conseils municipaux qui s'y sont succédé ont toujours privilégié les relations harmonieuses et l'enrichissement mutuel. Le service de police de Brossard fut le premier au Québec à se doter d'une politique en matière de relations interculturelles, tandis que la bibliothèque offre des livres dans une dizaine de langues.

En 1982, Mme Georgette Lepage, mairesse de l'époque, avait déclaré Brossard « ville multiculturelle ». En 1994, le conseil adoptait une politique interculturelle basée sur la Charte des droits et libertés. Affichée à l'entrée de la salle du conseil d'arrondissement, cette politique est à la base des relations harmonieuses entre les citoyens. Aux initiatives des élus viennent s'ajouter les services considérables rendus par différents organismes communautaires voués à l'intégration et au soutien des nouveaux arrivants.

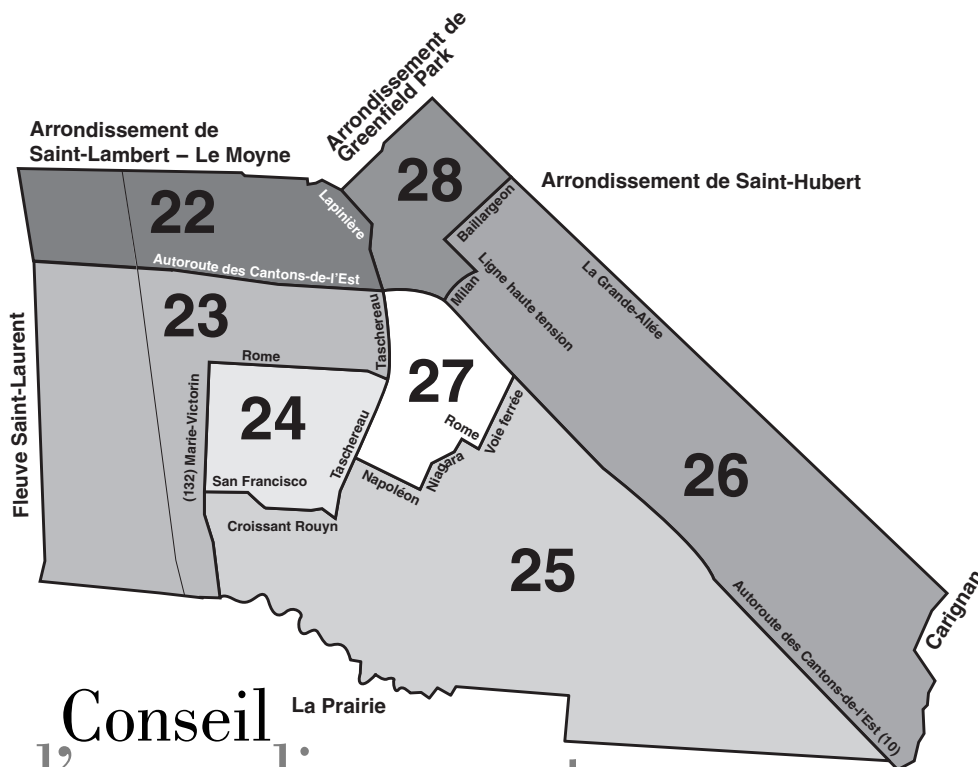
Le rôle des élus n'est pas de juger du bien-fondé ou de la place que doivent occuper les ethnies dans notre communauté. Le rôle des élus est de faire en sorte que tous les citoyens, sans exception et sans égard à leur origine, bénéficient d'une même qualité de service et d'une même attention concernant leurs besoins et leurs préoccupations.

Les fondements d'une vie communautaire harmonieuse reposent avant tout sur le respect mutuel et le droit à l'égalité. Au delà des valeurs fondamentales, l'histoire de Brossard nous a toujours démontré que l'enrichissement culturel et social, de même que l'essor économique d'une communauté, proviennent d'abord et avant tout de ses résidents.

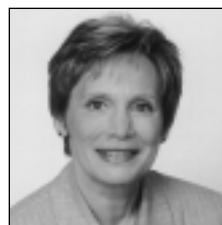
La présidente de l'arrondissement de Brossard,

Nicole Carrier

Nicole Carrier



Conseil d'arrondissement



District n° 26 :
Secteurs B-C-X
Nicole Carrier
Présidente
d'arrondissement



District n° 22 :
Secteurs P-V
Pierre Fortier
Membre du comité
exécutif
Responsable des
dossiers relatifs aux
travaux publics, à
l'urbanisme et au
génie



District n° 23 :
Secteurs T et bord de
l'eau, au sud du pont
Champlain
Jean Bernier



District n° 24 :
Secteurs R-S
Joseph Vassallo



District n° 25 :
Secteurs I-J-L-N-O-R-Y
Yves E. Lampron



District n° 27 :
Secteurs M-N
Noé Leclerc



District n° 28 :
Secteurs A-B
Jean-Gilles Senécal

Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 7 octobre, 11 novembre et 9 décembre à 20 h, à la salle du conseil de l'arrondissement, au 2001, boulevard Rome.

On peut joindre la présidente ou les membres du conseil d'arrondissement par téléphone au 923-7000.

Loisirs culture et vie communautaire

PARCS ET ESPACES VERTS

L'arrondissement de Brossard regorge de lieux propices aux loisirs, aux sports et à la détente en plein air.

Trente-sept kilomètres de sentiers polyvalents font la joie des cyclistes et des adeptes du patin à roues alignées, de la marche et de la course à pied. Au cours de la dernière année, des aires de repos ont d'ailleurs été aménagées le long du sentier qui se rend de la rue Tisserand au boulevard Matte et deux chalets ont été construits, l'un au parc Trahan et l'autre au parc Radisson, sur la rivière Saint-Jacques.

À partir des limites de l'arrondissement de Saint-Lambert – Le Moyne, le sentier

polyvalent qui longe le Saint-Laurent nous ouvre quatre fenêtres exceptionnelles sur le fleuve : le parc des vélos, agrandi de près de 80 000 pieds carrés, le parc du pont Champlain, le parc Léon-Gravel et le nouveau parc Saint-Laurent.

Un peu au sud du parc Léon-Gravel, on trouve la rivière Saint-Jacques, un havre de paix à découvrir ! Étroite et sinueuse, elle délimite les territoires de l'arrondissement de Brossard et de la ville de La Prairie. Un plan d'eau tout indiqué pour découvrir la nature en ville, facilement accessible par le parc Radisson.



ORDRE DU MÉRITE DE BROSSARD APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES

L'Ordre du mérite de Brossard est la plus haute récompense décernée à des citoyens de l'arrondissement qui se sont démarqués par leur engagement communautaire hors du commun, par leur excellence dans un domaine en particulier ou par l'accomplissement d'une œuvre exceptionnelle, d'un fait marquant.

L'Ordre du mérite de Brossard sera attribué en février 2003 pour une dix-huitième année consécutive. Depuis 1986, année où a été remis pour la première fois cet hommage honorifique, 99 personnes ont reçu l'Ordre du mérite.

Les candidatures sont étudiées en tenant compte des critères suivants :

- l'engagement du candidat dans son domaine (humanitaire, culturel, sportif ou autre);
- la continuité de son engagement en terme d'années;
- l'impact local, régional ou international du fait à honorer;
- l'accomplissement d'une performance ou la réalisation d'une action significative.

Pour soumettre une candidature, vous devez remplir le formulaire d'inscription disponible au comptoir du Service du loisir et du développement communautaire de l'arrondissement de Brossard (2001, boul. Rome), à la bibliothèque (7855, avenue San Francisco) ou en communiquant avec Danielle Proulx-David au 923-7011, poste 3704.

La date limite pour les mises en nomination est le 1^{er} novembre 2002.

DES LOISIRS POUR TOUTE LA FAMILLE

L'arrondissement de Brossard offre à ses citoyens toute une gamme d'activités, de spectacles et d'événements spéciaux. Chaque année, des partenaires et des organismes promoteurs participent à l'organisation et à la réalisation de cette offre de services.

Pour tout savoir sur la programmation des activités, le Service du loisir et du développement communautaire vous invite à consulter le *Loisard*. La prochaine édition sera distribuée dans tous les foyers de Brossard les 3 et 4 décembre 2002.

Si vous ne recevez pas votre exemplaire à cette date, nous vous invitons à nous en aviser en communiquant au 923-7011, poste 3700.

LA GUIGNOLÉE : SOYEZ GÉNÉREUX !

Nous comptons sur votre grande générosité lorsque les bénévoles sonneront à votre porte le dimanche 1^{er} décembre prochain pour la guignolée.

Tous les dons reçus (argent, vêtements et denrées alimentaires non périssables) seront par la suite distribués à des familles brossardoises dans le besoin.

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL

LA 9^e ÉDITION DU SALON DES MÉTIERS D'ART DE BROSSARD
AU CENTRE SOCIOCULTUREL – 7905, AVENUE SAN FRANCISCO

Le vendredi 22 novembre de 19 h à 22 h

Le samedi 23 novembre de 10 h à 20 h

Le dimanche 24 novembre de 11 h à 17 h

**PLUS DE CINQUANTE ARTISANS.
UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE DE VOUS PROCURER DES PIÈCES EXCLUSIVES !**

**STATIONNEMENT GRATUIT. ENTRÉE LIBRE.
POUR RENSEIGNEMENTS : 923-7011, POSTE 3703**



Une réalisation conjointe du Service du loisir et du développement communautaire de Brossard et du comité organisateur de la 9^e édition du Salon des métiers d'art.

Bibliothèque

LA BIBLIOTHÈQUE LAURÉATE D'UN PRIX « MUNICIPALITÉS ET FAMILLES »



De gauche à droite : Nicole Carrier, présidente de l'arrondissement de Brossard, Rosette d'Aragon et Martha Frey, de la bibliothèque de Brossard, et Colette Bédard, de la Maison de la famille de Brossard.

En juin dernier, dans le cadre du XIV^e Colloque sur l'action municipale et les familles, la bibliothèque de Brossard recevait l'un des deux prix « municipalités et familles ». La bibliothèque a été mise en candidature pour les activités axées sur la famille qu'elle offre à ses usagers. Parmi celles-ci, mentionnons les *Histoires à la maison*, le *Coin parents*, *l'Heure du conte* et les *Histoires au bout du fil*.

Le jury du Carrefour action municipale et familles a choisi la bibliothèque notamment pour récompenser son initiative exemplaire

dans la mise sur pied du programme *Histoires à la maison*. En effet, grâce à la collaboration de la Maison de la famille et de la bibliothèque, des bénévoles se rendent dans les foyers de familles brossardaises qui n'ont pas facilement accès aux livres. Environ une fois par mois, ils vont y lire des histoires et y laisser un sac de livres qu'ils renouvellent à leur prochaine visite. Cela procure un moment de plaisir aux enfants, crée des habitudes de lecture et brise l'isolement de certaines familles.

PROGRAMMATION D'AUTOMNE : DES ACTIVITÉS POUR TOUS !

Pour les jeunes

L'HEURE DU CONTE EN FRANÇAIS

Une heure privilégiée pour les jeunes de 3 ans et plus, qui leur permet de découvrir le plaisir des livres à travers comptines, histoires et chansons.

Deux groupes sont formés :

- le lundi à 13 h 30 pour le groupe 1
- le mardi à 9 h 30 pour le groupe 2

Inscription requise.

Pour renseignements : 923-7045

L'HEURE DU CONTE EN ANGLAIS

Un dimanche après-midi agréable à l'écoute d'histoires, de comptines et de chansons :

- le dimanche 27 octobre à 13 h 30
- le dimanche 24 novembre à 13 h 30

Aucune inscription requise.

Pour renseignements : 923-7045

LE PLAISIR DES CONGÉS

Les samedis et les congés scolaires pour découvrir, à travers des activités variées, le monde fascinant des livres.

Pour renseignements : 923-7045

Pour les adultes

LES BELLES SOIRÉES

En plus des livres, la bibliothèque vous offre des conférences-causeries sur différents sujets d'information et d'actualité. Des thèmes variés abordés par des personnes-ressources qualifiées. Une agréable façon de s'informer et de mieux connaître les ressources documentaires de votre bibliothèque.

Le mercredi à 19 h 30. Entrée libre.

Le 2 octobre

Souriez, c'est lundi.

Le bonheur au travail, avec Bill Marchesin.

Le 16 octobre

S'inspirer des contes pour faire des mathématiques, avec Carolle Dubois.

Le 30 octobre

L'art de la perception visuelle en photographie, avec Denis Gionet.

Le 13 novembre

Les médicaments, cadeaux de la nature, avec le D^r Jean-Louis Brazier.

Le 27 novembre

Rencontre avec l'auteur Guillaume Vigneault.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec le personnel de la bibliothèque qui se fera toujours un plaisir de vous renseigner. Vous n'avez qu'à composer le 923-7045.

HORAIRE D'AUTOMNE

Lundi :	13 h 30 à 21 h 30
Mardi :	9 h 30 à 21 h 30
Mercredi :	Fermé
Jeudi :	9 h 30 à 21 h 30
Vendredi :	13 h 30 à 21 h 30
Samedi :	10 h à 17 h
Dimanche :	11 h à 17 h

Veillez noter que la bibliothèque sera fermée le lundi 14 octobre. L'horaire pour la période des fêtes sera annoncé dans le *Loisard* d'hiver.

NOUVELLES BRÈVES

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDANTS

Venez visiter la bibliothèque de l'arrondissement de Brossard : vous y découvrirez une collection de documents variés ainsi que de multiples services pour toute la famille. Adressez-vous au comptoir de l'aide au lecteur dont le personnel se fera un plaisir de vous guider.

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

La Semaine des bibliothèques publiques se tiendra cette année du 20 au 26 octobre. Différentes activités seront offertes : concours, conférence sur les livres de l'époque médiévale, lancement de la 2^e édition du programme *Une naissance, un livre...* et plus encore.

Surveillez notre babillard et notre site Web (www.ville.brossard.qc.ca/biblio) pour plus de détails.



HEY LES ADOS !

Nous aimerions savoir ce que nous pouvons faire pour vous. Aidez-nous en remplissant le court sondage que vous trouverez dans la « section adolescents » ainsi qu'au comptoir de l'aide au lecteur.



FORMATIONS INFORMATIQUES

Nos sessions de formation en informatique recommencent ! L'horaire des cours dispensés à la bibliothèque est affiché le deuxième jeudi de chaque mois. Surveillez les journaux locaux, les annonces à la bibliothèque et notre site Web (www.ville.brossard.qc.ca/biblio/calendrier/calendrier.htm) pour connaître les sessions qui auront lieu prochainement.

C'est gratuit ! Pour vous inscrire, vous pouvez soit vous présenter à la bibliothèque, au comptoir de l'aide au lecteur à l'étage, soit téléphoner au 923-7045, poste 4209.

Services aux citoyens

Quand disposer de ses ordures

DÉCHETS DOMESTIQUES LE MERCREDI

Il est interdit de mettre ses déchets sur le bord de la rue avant 20 heures le mardi.

MATIÈRES RECYCLABLES LE VENDREDI

Vous pouvez vous procurer un bac de récupération au coût de 8 \$, taxes incluses, ou en vous présentant au Service du loisir et du développement communautaire.

Le bac est gratuit pour les nouveaux résidents.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

LES SAMEDIS 5 OCTOBRE, 19 OCTOBRE ET 2 NOVEMBRE, DE 9 H À 13 H

Le dépôt de résidus domestiques dangereux est situé aux ateliers municipaux, 3800, boulevard Matte. Il est accessible aux résidents de l'arrondissement de Brossard sur présentation d'une preuve de résidence (permis de conduire, enregistrement du véhicule, compte de taxes municipales ou bail).

Les produits doivent être facilement identifiables et remis dans des contenants hermétiques.

Pour renseignements :
923-7038



MATÉRIAUX DE RÉNOVATION ET DE CONSTRUCTION

DU PREMIER SAMEDI D'AVRIL AU DERNIER
SAMEDI D'OCTOBRE

- Lundi, mardi et mercredi de 7 h 30 à 17 h 30
- Jeudi et vendredi de 7 h 30 à 17 h 30 et de 18 h à 20 h
- Samedi et dimanche de 10 h à 16 h

DU DÉBUT NOVEMBRE À LA FIN MARS

- Lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 13 h

À l'Éco-centre Matrec-Brossard, 8005, boulevard Grande-Allée, au sud-est de l'autoroute 30.

Des frais s'appliquent selon la catégorie de matériaux.

Pour renseignements :
Éco-centre Matrec-Brossard, 462-0503

Eau potable

Si ce n'est déjà fait, vous recevrez bientôt votre compte de taxe d'eau.

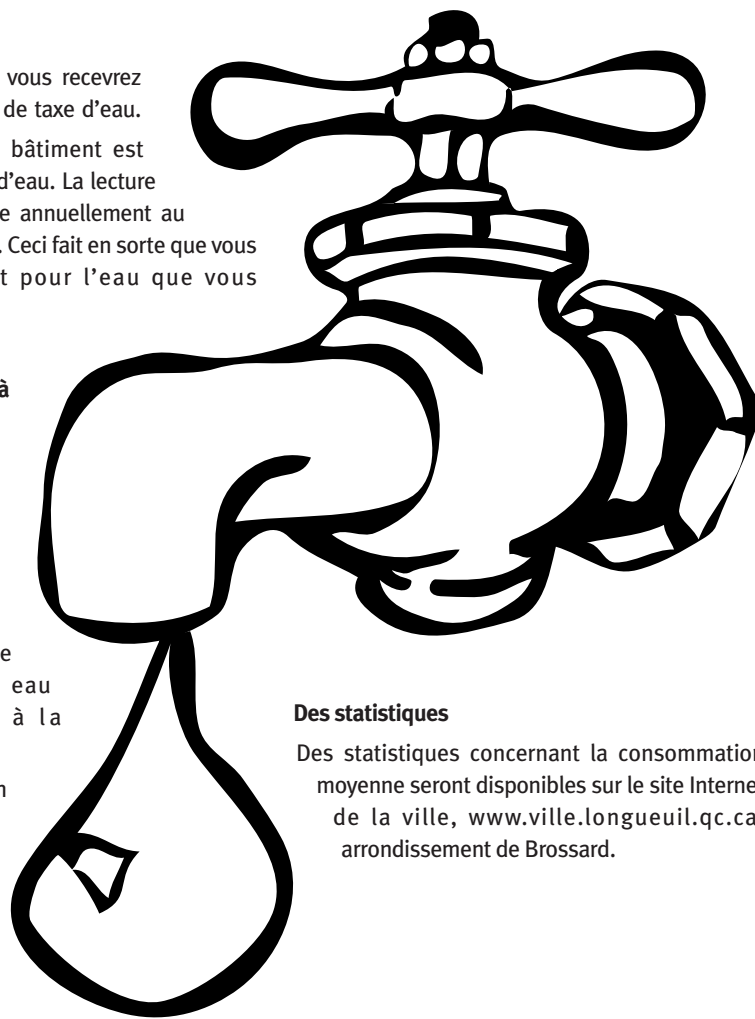
À Brossard, chaque bâtiment est muni d'un compteur d'eau. La lecture du compteur est faite annuellement au cours du mois de juin. Ceci fait en sorte que vous payez uniquement pour l'eau que vous consommez.

Une richesse à préserver

N'oubliez pas que l'eau que vous utilisez, qu'elle provienne des robinets situés à l'intérieur ou à l'extérieur de votre propriété, est une eau traitée, propre à la consommation.

Non seulement son utilisation est-elle coûteuse, mais elle constitue aussi une richesse épuisable.

Prenons le temps de revoir nos habitudes de consommation.



Des statistiques

Des statistiques concernant la consommation moyenne seront disponibles sur le site Internet de la ville, www.ville.longueuil.qc.ca, arrondissement de Brossard.

Horaire

Les bureaux de l'arrondissement de Brossard sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Le comptoir du Service du loisir et du développement communautaire de Brossard est ouvert :

Lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
Mardi et jeudi de 8 h 30 à 20 h 30
Samedi de 9 h à 12 h

POUR NOUS JOINDRE

Urbanisme, permis et inspection 923-7034

- Renseignements sur le zonage
- Règlements d'urbanisme
- Émission des permis
- Demandes de dérogations mineures

Loisir, culture et bibliothèque 923-7023 (loisir et culture) 923-7045 (bibliothèque)

- Planification et coordination d'activités
- Location de l'aréna, des plateaux, salles, parcs, gymnases
- Soutien aux événements spéciaux
- Information sur les organismes de loisir
- Inscription aux activités

Travaux publics 923-7038

- Enlèvement des déchets domestiques et des matières résiduelles
- Voirie – entretien et déneigement
- Parcs et bâtiments – entretien et surveillance

Sécurité publique Urgence : 911 Police : 926-7911 Incendie : 926-7900

Quelques règlements

Déneigement

CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT D'ACCORDER UN CONTRAT À UN ENTREPRENEUR

Seuls les entrepreneurs détenant un permis émis par le Service des travaux publics peuvent exercer sur le territoire de Brossard.

Deux types de permis distincts sont émis :

- l'un pour le déneigement des résidences unifamiliales, bifamiliales et trifamiliales;
- l'autre pour les opérations de déneigement des résidences multifamiliales, des commerces, des établissements industriels et des institutions.

Avant d'accorder un contrat à un entrepreneur, vous devez vous assurer qu'il possède le permis approprié.

L'application de cette mesure vise essentiellement à assurer la sécurité des piétons et des automobilistes et à réduire le coût du déneigement des voies publiques en fixant des normes strictes quant à la disposition de la neige et à la hauteur maximale des bancs de neige en bordure des rues.

Pour renseignements : 923-7038

Les animaux

LES CHIENS

Vous êtes propriétaire ou avez la garde d'un chien ? Certaines règles doivent être respectées.

- Vous devez vous procurer une licence. La période de validité de celle-ci est du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année. Le coût de la licence est de 30 \$; un rabais de 10 \$ est accordé sur présentation d'une preuve de stérilisation de votre animal. Pour vous procurer une licence, vous n'avez qu'à vous présenter, avec les documents requis, au comptoir des taxes situé au 2001, boulevard Rome.

- Votre chien doit être tenu en laisse.
- Vous devez ramasser ses excréments et en disposer de manière hygiénique.
- La présence des chiens est interdite dans les parcs et autres endroits publics.

LES ANIMAUX NUISIBLES

Si vous êtes importunés par des mouffettes, des marmottes ou autres petits animaux, veuillez communiquer avec la Société de contrôle des animaux domestiques au 656-1007. Il n'y a aucuns frais pour ce service.

Abris d'auto temporaires

L'installation d'abris d'auto temporaires (structure et toile) n'est permise qu'à compter du 1^{er} novembre et ceux-ci doivent être enlevés au plus tard le 30 avril.

La distance entre l'abri et la rue doit être d'au moins deux mètres.

Stationnement dans les rues

Sauf dans les cas mentionnés ci-après, il est interdit de stationner un véhicule dans la rue entre 2 h et 8 h du 15 novembre au 15 avril.

Exceptions :

- durant la nuit du samedi au dimanche;
- pendant la période du 21 décembre au 5 janvier;
- dans les rues où le stationnement alternatif est spécifiquement autorisé par des panneaux de signalisation;
- pour les véhicules munis d'une vignette.

Cependant, aucune exception n'est permise lors d'une chute de neige où l'accumulation est de 5 centimètres ou plus. Durant la chute de neige et jusqu'au déblaiement complet de la rue, il est strictement interdit de stationner dans la rue.

Obtention d'une vignette

Les citoyens qui ne peuvent pas aménager suffisamment d'espaces sur leur terrain pour stationner leurs véhicules peuvent se procurer une vignette auprès du Service de l'urbanisme. Pour obtenir une ou plusieurs vignettes, le requérant doit démontrer, à la satisfaction du Service de l'urbanisme, qu'il est physiquement impossible d'aménager autant d'espaces de stationnement que de véhicules à stationner sur son terrain.

Pour renseignements : 923-7034

Stationnement hors rues

Le stationnement dans certains endroits publics est par ailleurs autorisé, pour une durée maximale de 72 heures, durant la période du 15 novembre au 15 avril :

- **Centre communautaire Nathalie-Croteau**
2210, rue André (10 places)
- **Centre communautaire Vanier**
3300, rue Bernard (30 places)
- **Aréna Michel-Normandin**
3105, boulevard Rome (200 places)
- **Parc Léon-Gravel**
à côté du 9126, boul. Marie-Victorin (100 places)
- **Piscine Brosseau**
850, rue Robert (10 places)

- **Centre socioculturel**
7905, avenue San Francisco (100 places)
- **Parc Champlain**
face au 1745, rue Therrien (20 places)
- **Parc Victorin**
rue Pothier, angle Prévert (25 places)

Aucune réservation n'est possible.

Les utilisateurs doivent enlever leur véhicule le plus rapidement possible lorsqu'il y a accumulation de neige afin de permettre au Service des travaux publics de déneiger adéquatement les lieux.

Nous n'assumons aucune responsabilité pour dommage, vol, vandalisme ou autre.



Al-challal

8500, Taschereau Blvd West,

Major credit cards
accepted

Brossard (450) 923-8568

Come and visit us!

- New arrivals every day
- Super selection of fruits and vegetables
- Specialized meats and pastries
- Imported cheese and delicatessen

*Look out for our super specials
every week in «Le Courrier du Sud»*

Brossard Longueuil

**This is your
borough insert!**

Information: **923-7000**

Borough Office
2001 Rome Boulevard
Brossard QC J4W 3K5

Web site: **www.ville.longueuil.qc.ca**

ici longueuil • October 2002 • Volume 1 • Number 2



A word from the President

BROSSARD'S MULTICULTURAL REALITY

Dear Citizens:

As Brossard residents, you have probably heard about the planned establishment of a multifunctional centre by the Ismaili community. Many of you have expressed, both privately and publicly, a variety of opinions on this subject, opinions that your elected officials fully respect. The people of Brossard have always been actively involved in the issues that concern their community, and they have always sought to better understand these issues. Their interest and collective vision always make an important contribution to the vitality of our community.

Our numerous discussions have also enabled us to update the knowledge and understanding we have of our borough's profile. What is this profile as of today? What is our multicultural reality? According to data obtained from Statistics Canada, nearly 50% of our population is composed of recent immigrants. Seventy-seven ethnic groups representing 169 countries or independent states live side by side in Brossard. This is the type of open and accessible community life that citizens have built together. This is the diversified cultural mosaic that Brossard's richness is made of.

Brossard's council has always promoted harmonious relations and mutual enrichment. Brossard's police department was the first in the province to adopt an intercultural relations policy, while the municipal library offers books in a dozen languages.

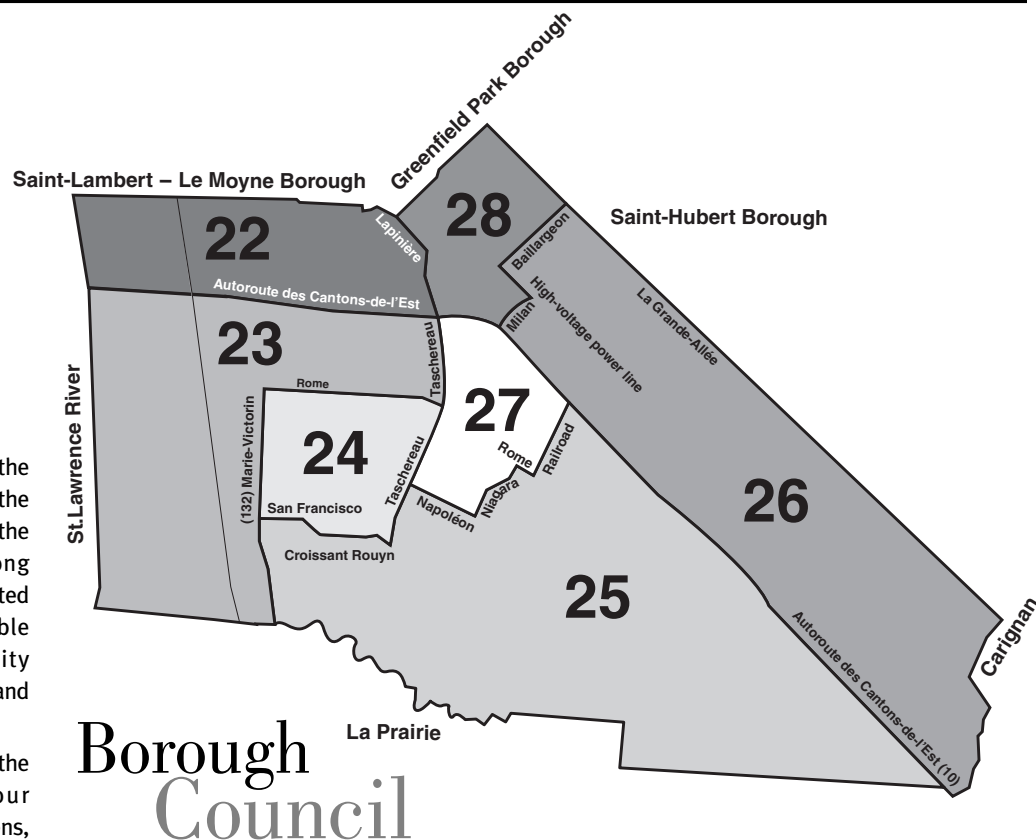
In 1982, Mrs. Georgette Lepage, then mayor of the former City of Brossard, declared Brossard a multicultural city. In 1994, the Council adopted an

intercultural policy whose content is based on the Charter of Rights and Freedoms. Posted at the entrance of the Council Chamber, this policy is the foundation of harmonious relations among Brossard residents. The initiatives of your elected officials are enhanced by the considerable services provided by various community organizations committed to the integration and support of newcomers.

The role of our elected officials is not to judge the place that ethnic groups occupy in our community. Their role is to ensure that all citizens, without exception and regardless of their origin, benefit from the same quality of services and the same level of attention to their needs and concerns.

The foundations of a harmonious community life rest – first and foremost – on mutual respect and the right to equality. Beyond fundamental values, the history of Brossard has always shown us that cultural and social enrichment, along with the economic growth of a community, are primarily driven by its residents.

Nicole Carrier
President - Borough of Brossard



Borough Council



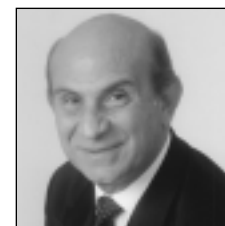
District No. 26:
Sectors B-C-X
Nicole Carrier
Borough President



District No. 22:
Sectors P-V
Pierre Fortier
Member of the Executive Committee, in charge of public works, urban planning and engineering issues



District No. 23:
Sector T and the riverside area south of Champlain bridge
Jean Bernier



District No. 24:
Sectors R-S
Joseph Vassallo



District No. 25:
Sectors I-J-L-N-O-R-Y
Yves E. Lampron



District No. 27:
Sectors M-N
Noé Leclerc



District No. 28:
Sectors A-B
Jean-Gilles Sénécal

Séances du conseil d'arrondissement

The next public Borough Council meetings will be held on Monday, October 7, November 11 and December 9 at 8:00 p.m., at the Borough Council Chamber, 2001 Rome Boulevard.

The Borough President and Council Members can be reached by e-mail at: brossard@ville.longueuil.qc.ca or by phone at 923-7000.

Recreation, culture, and community life

PARKS AND OPEN SPACES

Brossard boasts many outdoor venues for recreation, sports, and simple relaxation. Thirty-seven kilometres of multipurpose trails delight cyclists, in-line skaters, joggers and strollers alike. In the last year, rest areas were also installed along the trail that runs from Tisserand Street to Matte Boulevard, and two pavilions were built, one in Trahan Park, the other in Radisson Park along the Saint-Jacques River.

From the limits of the Saint-Lambert – Le Moynes Borough, the multipurpose trail running along the St. Lawrence offers four exceptional vistas: the bicycle park which was expanded by almost 80,000 square feet, the Champlain Bridge Park, Léon-Gravel Park and the new St. Lawrence Park.

South of Léon-Gravel Park, the Saint-Jacques River is a haven of peace worth discovering! Narrow and meandering, the river separates the territories of Brossard and La Prairie. A wonderful site to discover nature in the city, easily accessible through Radisson Park.

THE BROSSARD ORDER OF MERIT PUBLIC CALL FOR NOMINATIONS

Brossard's Order of Merit is the highest recognition awarded to citizens who have distinguished themselves for their outstanding community involvement, for excellence in a particular field, or for exceptional accomplishments.

In February 2003, the Order of Merit will be presented for the 18th consecutive year. The Brossard Order of Merit was first bestowed in 1986, and 99 Brossard citizens have since received this award.

Nominations are assessed based on the following criteria:

- The nominee's involvement in his/her field (humanitarian, cultural, sports or other)
- The duration of his/her involvement
- The local, regional or international impact of the involvement or contribution
- The accomplishment of a significant deed

You can obtain a copy of the nomination form at the borough's Recreation and Community Development Department (2001 Rome Boulevard), at the library (7855 San Francisco Avenue), or by calling Danielle Proulx-David at **923-7011, ext. 3704**.

The deadline for submitting nominations is November 1, 2002.

ACTIVITIES FOR THE WHOLE FAMILY

The Borough of Brossard offers its citizens a variety of activities, shows and special events. Each year, various partners and community organizations work together to organize these events.

For activity schedules, the Recreation, Culture and Community Life Department invites you to consult the *Loisard*, whose next edition will be distributed in all Brossard homes on December 3 and 4, 2002.

If you do not receive your copy of *Loisard*, please call us at **923-7011, ext. 3700**.

LA GUIGNOLÉE: GIVE GENEROUSLY!

Volunteers will be stopping by your home on Sunday, December 1, for *La Guignolée*. Please give generously.

All donations (cash, clothes and non perishable foods) will be distributed to needy Brossard residents.



THE LIBRARY RECEIVES A "MUNICIPALITIES AND FAMILIES" AWARD

From left to right: Nicole Carrier, Brossard Borough President, Rosette d'Aragon and Martha Frey of the Brossard library, and Colette Bédard of the Maison de la famille de Brossard.



FOR THE YOUNG

STORY HOUR IN FRENCH

A special hour for 3 year-olds and up to discover the pleasure of books through nursery rhymes, stories and songs.

Two groups will be formed:

Monday at 1:30 p.m. for group 1
Tuesday at 9:30 a.m. for group 2

Registration required.

For information: **923-7045**

STORY HOUR IN ENGLISH

A pleasant Sunday afternoon dedicated to stories, rhymes and songs:

Sunday, October 27, at 1:30 p.m.

Sunday, November 24, at 1:30 p.m.

No registration required.

For information: **923-7045**

LE PLAISIR DES CONGÉS

Saturdays and school holidays, come and discover the fascinating world of books through various activities (In French).

For information: **923-7045**

FOR ADULTS

LES BELLES SOIRÉES

In addition to books, the library offers a series of conferences on a variety of subjects and current topics. Various themes will be addressed by qualified speakers. A pleasant way to learn and find out more about the library's resources (In French).

Wednesday at 7:30 p.m. Free admission.

October 2

Souriez, c'est lundi, with Bill Marchesin

October 16

S'inspirer des contes pour faire des mathématiques, with Carolle Dubois

October 30

L'art de la perception visuelle en photographie, with Denis Gionet

November 13

Les médicaments, cadeaux de la nature, with Dr. Jean-Louis Brazier

November 27

Meet the author: Guillaume Vigneault

The library personnel stands ready to answer all your questions: **923-7045**.

Library

FALL PROGRAM: ACTIVITIES FOR ALL!

News briefs

WELCOME TO NEW RESIDENTS

Come visit Brossard's library and discover a vast collection of varied documents and an assortment of services for the whole family. Drop by the reference desk where the library staff will be pleased to assist you.

CALLING ALL TEENS!

What can we do for you? Help us by filling out a short survey that you will find in the teen section and at the readers' reference desks.

PUBLIC LIBRARY WEEK

This year, Public Library Week will be held October 20 to 26. Various activities will be offered: contests, a conference on medieval books, the launching of the 2nd edition of the "A Birth, A Book" program, and much more.

Please check our bulletin board and Web site (www.ville.brossard.qc.ca/biblio) for additional information.

COMPUTER TRAINING

Our computer training sessions are back! The schedule is posted on the second Thursday of each month. Also check local papers, notices posted at the library and our Web site (www.ville.brossard.qc.ca/biblio/calendrier_calendrier.htm) for upcoming sessions.

It's free! To register, simply visit the library's reference desk on the second floor or call **923-7045, ext. 4209**.

FALL SCHEDULE

Monday : 1:30 p.m. to 9:30 p.m.

Tuesday : 9:30 a.m. to 9:30 p.m.

Wednesday : Closed

Thursday : 9:30 a.m. to 9:30 p.m.

Friday : 1:30 p.m. to 9:30 p.m.

Saturday : 10:00 a.m. to 5:00 p.m.

Sunday : 11:00 a.m. to 5:00 p.m.

Please note that the library will be closed on Monday, October 14. The Holiday Season schedule will be announced in the winter issue of *Loisard*.

A few regulations

ANIMALS

DOGS

If you own or keep a dog, there are certain rules that must be observed:

- You must get a licence which is valid from July 1 to June 30 of each year. The cost is \$30, and a \$10 rebate applies if you present proof that your pet has been neutered.

You can get a license by presenting the required documents at the tax desk, 2001 Rome Boulevard.

- Dogs must be kept on a leash.

- You must pick up after your dog and dispose of the waste in a sanitary manner.

- Dogs are not allowed in parks or other public places.

WILD ANIMALS

If you are bothered by skunks, groundhogs or other small animals, call the Humane Society at 656-1007. The service is free of charge.

TEMPORARY CAR SHELTERS

Temporary car shelters (structure and covering) are permitted from November 1 to April 30.

The distance between the street and shelter must be at least 2 metres.

SNOW REMOVAL

WHAT YOU MUST KNOW BEFORE CHOOSING A SNOW REMOVAL CONTRACTOR

Only those contractors holding a license from the Public Works Department can work in Brossard, which delivers two types of licenses:

- Single family, two-family and three-family residences

- Multi-family residences, businesses, industries and institutions

Before signing a snow removal contract, make sure that the contractor has the appropriate license.

The main purpose of the licensing requirement is to ensure the safety of pedestrians and motorists and reduce snow removal costs on public roads by applying strict snow disposal standards and setting the maximum height of snow banks along streets.

For information: 923-7038

STREET PARKING

We remind you that parking on the street is prohibited between 2:00 a.m. and 8:00 a.m. from November 15 to April 15, except:

- Overnight from Saturday to Sunday

- From December 21 to January 5

- In streets where signs specifically authorize alternate parking

- For cars with a parking sticker

In case of snowfall, none of these exceptions apply. If a snowfall exceeds 5 centimetres, parking on the street is prohibited until snow has been cleared.

PARKING STICKERS

Citizens who do not have enough space to park their vehicles on their property can obtain a parking sticker from the Town Planning Department. To obtain one or more stickers, you must demonstrate to the satisfaction of the Town Planning Department that it is physically impossible to park the vehicle(s) on your property.

Information: 923-7034

OFF-STREET PARKING

Parking in certain public places is authorized for a maximum period of 72 hours, from November 15 to April 15:

- Nathalie-Croteau Community Centre
2210 André Street (10 spaces)

- Vanier Community Centre
3300 Bernard Street (30 spaces)

- Michel-Normandin Arena
3105 Rome Boulevard (200 spaces)

- Léon-Gravel Park – next to
9126 Marie-Victorin Boulevard (100 spaces)

- Brosseau Swimming Pool
850 Robert Street (10 spaces)

- Sociocultural Centre
7905 San Francisco Avenue (100 spaces)

- Champlain Park – across from
1745 Therrien Street (20 spaces)

- Victorin Park
Pothier and Prévert Streets (25 spaces)

Parking spaces cannot be reserved.

In case of snow, users must move their cars promptly to allow the Public Works Department to remove the snow.

We cannot be held responsible for damages, theft, vandalism or other such incidents.

Resident services

When should I put out the garbage?

HOUSEHOLD WASTE:

WEDNESDAY

It is forbidden to put the garbage out on the curb before 8:00 p.m. on Tuesdays.

RECYCLABLES:

FRIDAY

You can get a green box for \$8 (including taxes) at the Recreation and Community Development Department.

The green box is free for new residents.

HAZARDOUS DOMESTIC WASTE:

SATURDAY OCTOBER 5, OCTOBER 19 AND NOVEMBER 2, FROM 9:00 A.M. TO 1:00 P.M.

The hazardous domestic waste drop-off point is located at the borough's municipal shops, 3800 Matte Boulevard. To access the drop-off point, Brossard Borough residents must show proof of residence (driver's license, vehicle registration, municipal tax notice or lease).

Products must be transported in leak proof containers and be easily identifiable.

For information: 923-7038

DRINKING WATER

If you haven't already received it, you will soon be getting your water tax notice.

In Brossard, each building is equipped with a water meter which is read once a year, in June. The meter ensures that you pay only for the water you actually use.

Water is a precious resource. Don't forget that the water you use, whether inside or outside your home, is treated drinking water. Not only is it expensive to use, it is

RENOVATION AND CONSTRUCTION MATERIALS

FROM THE FIRST SATURDAY OF APRIL TO THE LAST SATURDAY OF OCTOBER:

- Monday, Tuesday and Wednesday from 7:30 a.m. to 5:30 p.m.

- Thursday and Friday from 7:30 a.m. to 5:30 p.m. and from 6:00 p.m. to 8:00 p.m.

- Saturday and Sunday from 10:00 a.m. to 4:00 p.m.

FROM THE BEGINNING OF NOVEMBER TO THE END OF MARCH:

- Monday through Friday from 7:30 a.m. to 5:30 p.m.

- Saturday from 9:00 a.m. to 1:00 p.m.

Matrec-Brossard Eco-Centre, 8005 Grande-Allée Boulevard, southeast of Autoroute 30. A fee applies based on the category of materials.

For information:

Matrec-Brossard Eco-Centre, 462-0503.

also an exhaustible resource.

Let us take the time to review our consumption habits accordingly.

STATISTICS

Average consumption statistics will be available on the city's Web site at www.ville.longueuil.qc.ca, under "Brossard Borough".

Office hours

Brossard's Borough Offices are open Monday to Friday, 8:30 a.m. to 4:30 p.m.

The Recreation and Community Development Department's desk is open:

- Monday, Wednesday and Friday from 8:30 a.m. to 4:30 p.m.

- Tuesday and Thursday from 8:30 a.m. to 8:30 p.m.

- Saturday from 9:00 a.m. to noon

TO REACH US

TOWN PLANNING, PERMITS, AND INSPECTION

923-7034

- Zoning information

- Urban planning by-laws

- Permits

- Minor exemption requests

RECREATION, CULTURE, AND LIBRARY

923-7023 (Recreation and Culture)

923-7045 (Library)

- Activity planning and coordination

- Rentals: facilities, parks, gymnasiums, and arena

- Support to special events

- Information on recreation organizations

- Registration for activities

PUBLIC WORKS

923-7038

- Household waste collection

- Road maintenance and snow removal

- Parks and buildings maintenance and supervision

PUBLIC SECURITY

Emergency 911

Police 926-7911

Fire Department 926-7900